



## Compte rendu du Comité Départemental de l'Action Sociale du 24 mai 2022

Ce CDAS est présidé pour la première fois par M.Trutet.

### 1- Approbation du PV du CDAS du 10 novembre 2021

Adoption à l'unanimité

### 2- Compte rendu Comité National d'Action Sociale

Les responsables régionaux sont en cours de recrutement (entretiens). Cependant, le nombre de candidatures est faible. La date limite a été repoussée afin d'impacter plus de personnes (risques de carences importants). La prise de poste se fera au 1<sup>er</sup> septembre.

Le recrutement des délégués départementaux ne se fera plus par le CDAS mais par les responsables régionaux : il y aura soit un délégué de proximité sur un ou plusieurs départements soit un délégué spécialisé dans un domaine, par exemple la restauration ou la communication.

Les fonctions peuvent être cumulables.

Elise DAVID reste déléguée de l'action sociale pour la Haute Saône pour le moment. À ce jour, nous ne détenons aucune information sur le délégué régional qui sera basé à Dijon.

Il existe un accompagnement de la réforme de la DGFIP (dans le cadre du NRP) pour les agents impactés : aide à la 1<sup>ere</sup> installation, aide au prêt immobilier par exemple.

Elise DAVID a demandé à avoir plus d'informations pour nous faire une communication.

L'ALPAF instruira les dossiers à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

Pour chaque demande, l'ALPAF s'informerait auprès de la DGFIP pour savoir si l'agent se situe dans le périmètre d'une restructuration due au NRP.

Concernant les résidences EPAF fermées, le repreneur reste inconnu actuellement. Il y a un déficit d'informations sur le sujet.

### FIL 2022 : Fond d'Innovation Locale

Le but de ce fond est d'obtenir des budgets supplémentaires en proposant des idées novatrices ou pour satisfaire de nouveaux besoins (les idées doivent être inédites, à vocation sociale et caractère expérimental).

Il a été décidé d'y participer et donc de créer un groupe de travail dont la première réunion se tiendra début septembre, le dossier devant être monté et présenté avant le 30 septembre.

Idée évoquée : apporter une aide aux aidants.

Afin de mieux cibler leurs besoins, un sondage sera fait vers les agents qui pourront alors préciser leurs attentes et leurs besoins dans le cadre de l'aide qu'ils apportent à un tiers.

### 3- Compte Rendu d'activité 2021

Plusieurs activités ont été proposées en 2021 malgré le Covid :

- Sortie Nigloland pour les actifs : 37 participants
- Pour les retraités : aide à un abonnement presse (peu d'inscriptions).

L'arbre de Noël, qui a pu se tenir dans notre département, a rassemblé parents et enfants autour d'un conte de Noël. Les Distributions de cadeaux et de goûters ont fait le bonheur des petits et des grands avec le plaisir de se retrouver.

#### **4- Présentation de la note d'orientations 2022**

Pour le Président, il est important de se concentrer sur les besoins des agents et sur la balise de fréquentation du RIA. En effet, de moins en moins d'agents fréquentent le RIA : effet COVID ou prestation fournie ...

#### **5- Résultats des enquêtes départementales sur l'Action Sociale**

Suite à un sondage fait auprès des agents actifs, il en ressort que ces derniers sont demandeurs d'aides aux devoirs, de soutien scolaire et notamment d'aides en démarches juridiques (notaire ou avocat). Une convention avec un notaire peut être envisagée et sera étudiée. Pour les retraités, la demande est principalement sur des sorties culturelles.

#### **6- Budget CAL : crédit action locale 2022**

Le budget alloué pour 2022 est de 19 000 €. Le plancher a été augmenté, passant de 16 000 euros à 18 000 euros et un retour de chèques cadeaux non utilisés par les agents de 1000 euros vient compléter le budget.

Aussi, il est important de signaler aux agents qui font des demandes de chèques cadeaux de bien vérifier leur boîte mail afin de ne pas passer à côté !!

Les sorties prévues en 2022 :

- pour les retraités : sortie à Dijon à l'Odysseo
- pour les actifs : sortie à Europapark

L'arbre de Noël se déroulera début décembre à la salle de Noidans avec un spectacle.

Il a été décidé, suite à plusieurs demandes d'agents souhaitant bénéficier de bons d'achats, de proposer des jouets aux enfants de 1 à 8 ans et au-delà il y aura le choix entre un jouet et un bon d'achat. Les plus de 14 ans seront bénéficiaires d'un bon d'achat.

#### **7- Divers**

Rappel important sur les subventions ministérielles pour les séjours enfants hors EPAF : vous pouvez effectuer des demandes de subventions via l'application Séjours :

→ portail Ulysse National → applications → autres applications → portail des applications du SG. Sélectionner ensuite l'application séjours dans la liste proposée. Votre authentification est automatique.

Ne passez pas à côté de cette aide !!

*Vos représentants syndicaux : Pauline Rebeyroles et Sophie Ollivier*